

PÉTITION POUR L'ARRÊT DES POURSUITES CONTRE ANDRÉ BARTHÉLEMY : LA SOLIDARITÉ N'EST PAS UN DÉLIT



André Barthélemy, président de l'ONG Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme et membre de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme de la République française (CNCDH), s'est opposé aux conditions d'expulsion de deux ressortissants congolais à bord d'un vol Air France en partance pour Brazzaville (Congo), le 16 avril 2008.

Il est poursuivi pour « incitation à la rébellion » et « entrave à la circulation d'un aéronef » et cité à comparaître devant la 14ème chambre correctionnelle du Tribunal de Bobigny le 19 février 2009 à 13h00.

Rappel des faits : le 16 avril 2008, André Barthélemy se rendait à Brazzaville dans le cadre d'une mission pour l'organisation Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme qu'il préside (www.aedh.org). Deux ressortissants congolais en instance d'expulsion se trouvaient à bord de l'avion qu'il empruntait au départ de Roissy. Les deux hommes, menottés et encadrés par huit policiers, poussaient des cris et se plaignaient d'être maltraités. André Barthélemy a tenté de s'interposer et plusieurs passagers se sont joints à ses protestations. Les deux ressortissants congolais ont finalement été débarqués. André Barthélemy a été sorti manu militari de l'avion, ainsi que trois autres passagers. Il a été placé en garde à vue, menotté, interrogé par la Police aux Frontières, puis libéré au bout d'une dizaine d'heures.

André Barthélemy est maintenant cité à comparaître devant le tribunal correctionnel de Bobigny, le 19 février prochain. Il encourt une peine maximale de deux mois de prison et de 7 500 euros d'amende pour le délit d'incitation à la rébellion (article 433-10 du Code pénal) et un emprisonnement de cinq ans et/ou 18 000 euros d'amende pour celui d'entrave à la navigation d'un aéronef (article L 282-1 du Code de l'aviation).

Pleinement solidaires, nous protestons contre les poursuites engagées contre André Barthélemy, qui s'est conduit en citoyen responsable et nous demandons l'arrêt immédiat de ces poursuites. Nous nous élevons contre la multiplication des poursuites judiciaires et des tentatives d'intimidation à l'encontre des personnes ayant manifesté leur solidarité avec les étrangers victimes de l'application de la politique actuelle. Nous enjoignons aux autorités françaises de respecter les droits fondamentaux et la dignité humaine en matière d'immigration et d'asile.

Organisations signataires au 17 février 2009 :

ACAT (Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture) ; **ACEB 71** ; **ADN** (Amicale du Nid) ; **ADH** (Actions Droits de l'Homme) ; **AFAL** (Association France Amérique Latine) ; **Agir Ensemble contre le Chômage** ; **ANAFE** (Association Nationale d'Assistance aux Frontières pour les Étrangers) ; **APT** (Association pour la Prévention de la Torture) ; **ASF France** (Avocats Sans Frontières) ; **Association Primo Levi** ; **ATTAC France** (Association pour la Taxation des Transactions pour l'Aide aux Citoyens) ; **CADR** (Collectif des Associations de Développement en Rhône-Alpes) ; **Cap Diversité** ; **CCFD-Terre solidaire** (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement) ; **Centre d'Information Inter-Peuples** ; **CIMADE** ; **CLASSES** (Collectif Lyonnais pour l'Accès à la Scolarisation et le Soutien aux Enfants des Squats) ; **Coordination iséroise de soutien aux sans-papiers** ; **COSI** (Centre d'Information et de Solidarité avec l'Afrique) ; **CRID** (Centre de Recherche et d'Informations pour le Développement) ; **Droit et Démocratie** ; **ECIDEC** (Échanges Internationaux pour le Développement et la Coopération) ; **Faites la Lumière en Détention** ; **FAL** (France Amérique Latine) ; **FIACAT** (Fédération Internationale de l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture) ; **FIDH** (Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme) ; **Forum Réfugiés** ; **France Terre D'Asile** ; **GISTI** (Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés) ; **Inter-CE 69** ; **LDH** (Ligue des Droits de l'Homme) ; **Les Lyonnais** ; **Médecins du Monde-Délégation Rhône-Alpes** ; **MRAP** (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples) ; **OMCT** (Organisation Mondiale Contre la Torture) ; **Peuples Solidaires** ; **Plateforme Palestine** ; **RAIDH** (Réseau d'Alerte et d'Intervention pour les Droits de l'Homme) ; **Réseau Féministe « Ruptures »** ; **Réseau Foi et Justice** ; **Sin Visa** ; **SOS Racisme** ; **Survie** ; **Secours Catholique-Caritas France** ; **Terre des Hommes-France** ; **Tiberius Claudius** ; **Vivere**.